AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE" TÉL. RENNES (99) 36-01-74

(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)

Sous-Régisseur de Recettes de la D.D.A. — Protection des Végétaux, Route de Fougères, RENNES

C. C. P. RENNES 9404-94

ABONNEMENT ANNUEL

~~25 F~~ 30 F

Annexe au bulletin n° 152 — 2 mai 1973

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER : La protection anti-tavelure doit être renouvelée en tenant compte des éléments de base donnés dans notre précédent bulletin.

A la suite des récentes pluies et du relatif réchauffement de la température, l'accroissement végétatif a été important. Par ailleurs, la quantité de germes susceptibles d'être libérés va augmenter très vite. Aussi sommes-nous arrivés dans une période critique durant laquelle il convient d'être particulièrement vigilant.

PUCERONS : Dans la plupart des vergers, aucune intervention ne se justifie actuellement. Cependant, il y a lieu, dès maintenant, d'observer régulièrement les jeunes pousses afin de surveiller l'évolution de ces insectes contre lesquels il faut prévoir un traitement à l'apparition des premières colonies.

ACARIENS : (Araignées rouges) - Jusqu'à présent, les températures ont été trop faibles pour favoriser les éclosions. Il est donc trop tôt pour traiter.

PROTECTION DES ABEILLES

L'emploi des substances toxiques pour les abeilles est interdit sur tout végétal en cours de floraison. Au cas où une intervention serait absolument nécessaire contre des insectes ou des acariens durant cette période, il y aurait lieu d'utiliser l'un des produits suivants, reconnus "non dangereux" pour les abeilles.

1/- Insecticides :

- Diéthion (Kilspide, Rhodocide)
- Endosulfan (Brumofan, Endofène, Insectophène, Thiodan, Thiodane)
- Phosalone (Azofène, Dynalone, Zolone)
- Polychlorocamphane (Campofène, Camphoclor, Phenofog, Sopraphène)
- Pyréthrines synergisées
- Roténone (Cubérol)
- Toxaphène (Rhodiaphène)

2/- Acaricides :

- Chinométhionate (Morestan)
- Chlorphénamidine (Galécron, Fundal)
- Dicofol (Kelthane, Sovifol)
- Tetradifon (Tédion)
- Tetrasul (Animert)

Toutefois, il est recommandé de ne pas appliquer ces produits pendant les heures de butinage des abeilles pour éviter d'atteindre celles-ci directement au cours du traitement.

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

.../...

HARICOTS

MOUCHE DES SEMIS : Actuellement, la meilleure technique de lutte consiste à effectuer un traitement des semences. L'une des matières actives suivantes peut être employée, la dose étant indiquée par quintal de graines.

Carbophénothion - 150 g, Chlorfenvinphos - 100 g, Diéthion - 150 g, Diazinon - 100 g, Trichloronate - 100 g.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. PAITIER et G. CHARPENTIER

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "Bretagne"

J. DELOUSTAL

NOTE SUR L'UTILISATION DES DESHERBANTS DE PRE-LEVEE DANS LES CULTURES DE HARICOTS EN BRETAGNE

A la suite d'un certain nombre d'accidents constatés en 1972 sur les cultures de haricots en Bretagne, il nous paraît utile de renouveler, avant la campagne 1973, les recommandations concernant le choix et l'utilisation des herbicides.

Il convient de se rappeler, en priorité, que dans les sols pauvres en argile, sableux ou limoneux, tous les herbicides de pré-levée peuvent se montrer phytotoxiques. En effet, les matières actives ne sont pas suffisamment retenues en surface, et des pluies, même faibles, peuvent localiser ces produits dans la zone explorée par les racines du haricot. Comme la sélectivité est, le plus souvent, une sélectivité de position, il s'ensuit des accidents, parfois très graves pour la culture.

Dans ces conditions il est nécessaire, quel que soit l'herbicide de pré-levée choisi, de réduire nettement les doses, quitte à obtenir un désherbage médiocre.

Par ailleurs, il faut également savoir que certaines variétés sont plus sensibles que d'autres aux herbicides. Des études, réalisées par l'Institut National de la Recherche Agronomique, se poursuivent pour dresser un catalogue de ces variétés et orienter les recherches vers l'obtention de nouvelles variétés plus tolérantes. Disons que, d'une façon générale, plus la variété a un enracinement superficiel, plus elle est sensible. A l'heure actuelle, il ne nous est pas possible de conseiller efficacement les agriculteurs sur ce sujet, mais nous pensons pouvoir le faire dans les années qui viennent.

Enfin, quel que soit le terrain, la variété et l'herbicide de pré-levée choisi, les orages accompagnés de chutes d'eau importantes et brutales entraînent presque systématiquement des dégâts dans les cultures.

En ce qui concerne les produits, qu'il s'agisse de l'Aresin-combi (dinosèbe + monolinuron), du Phénoterb (Dinoterbe + nitrofène) ou de l'Aresin (monolinuron), nous appelons l'attention des utilisateurs sur le fait qu'ils doivent se conformer strictement au mode d'emploi figurant sur les emballages. Toute fantaisie dans ce domaine conduit nécessairement à l'échec.

Pour le Phénoterb, nous pensons que les délais d'emploi après semis ne doivent pas excéder 24 heures et non 48 heures comme il est indiqué sur les emballages. En effet, dans certaines conditions, les haricots germent très vite et dès lors, si l'on retarde l'application de l'herbicide, on doit s'attendre à de la phytotoxicité.

Signalons enfin que les utilisateurs qui ne seraient pas sûrs de leur technique, ont tout intérêt à consulter les agents compétents du Service de la Protection des Végétaux ou des Organisations professionnelles agricoles (UNILEC - Chambre d'Agriculture - INVUFLEC...).

A. CRESPY

Ingénieur d'Agronomie

Dernière note : Supplément n° 1 au bulletin n° 151 du 17 avril 1973.